

**ANNEXE 1 - DECISION 202112231  
DÉPÔT DES LISTES DE CANDIDATS  
AUX ELECTIONS DES ETUDIANTS  
AU CA DU CNOUS  
(ELECTIONS DU 14 AU 17 FEVRIER 2022)**

Le dépôt doit avoir lieu entre le 26 janvier 2022 (de 9h30 à 17h30)  
ou le 27 janvier 2022 (de 9h30 à 12h00)

Nom de la liste : .....

Date et heure de dépôt de la liste : .....

Date de remise de l'accusé réception : .....

**LISTE DES PIECES A PRODUIRE**

formulaire de dépôt de liste comprenant entre 8 et 16 candidats, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, présents sur les listes élus aux élections des CA des Crous en 2021

formulaire de candidature signée par chaque candidat mentionnant l'ordre sur la liste et le genre

*NB : Nul ne peut être candidat sur plus d'une liste.*

photocopie d'un justificatif d'identité ou d'une carte d'étudiant (ou justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur) de chaque étudiant

le cas échéant, formulaires de soutien (chaque soutien doit faire l'objet d'une déclaration) et sur support numérique un fichier sous format *word* listant les organisations et les soutiens avec leurs acronymes

les professions de foi sous forme papier au format A4 recto-verso et en version numérique, au format *.PDF*, d'un poids maximal de 5Mo

le cas échéant, le logo de la liste, sous format numérique, d'une image carré, unique, au format *.JPG*, *.PNG*, *.BMP*, *.GIF*, d'une qualité supérieure à 200 pixels de côté et d'un poids maximal de 500 Ko.

Et :

deux candidats (un titulaire et un suppléant) désignés pour siéger au sein du bureau de vote électronique